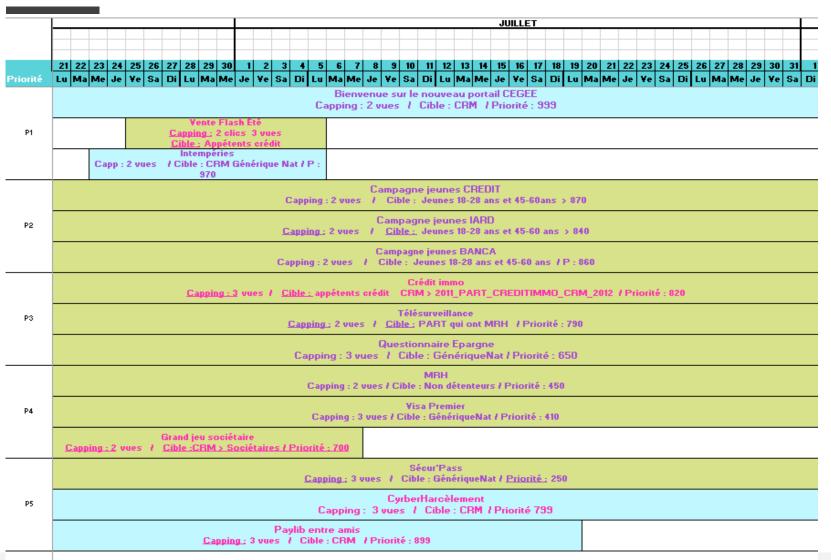
PLAN WEB JUILLET 2021

06 juillet 2021



JUILLET _ AUTOPROMO



Bannière NATIONALE Bannière CEGEE Texte Ciblage CRM Texte Ciblage SIMPLIFIÉ Bannière pérenne Pour tout renseignement, contactez le service Communication Multicanale: cegee-l-com-multicanal@cegee.caisse-epargne.fr

RAPPEL

- Dorénavant, seulement 1 bannière majeure s'affichera sur le portail CEGEE :
 - □ Le carrousel et les 3 bannières majeures n'existent plus, ni les 4 vignettes mineures
- L'auto-promo nous permet de partager 1 seule information à la fois sur la page d'accueil du site, mais de façon beaucoup plus efficace et pertinente, différente en fonction de chaque internaute :
 - ☐ Client ou non client verront des bannières différentes
 - □ En fonction de l'âge. Par exemple, seulement la cible jeune de 18-28 ans ne verra les bannières de la campagne Jeune.
 - En fonction des produits souscrits : quelqu'un ayant déjà souscrit à la MRH, ne verra pas les bannières MRH (sauf si nouveauté produit)
- Les bannières sont classées par ordre de priorité :
 - □ Les internautes verront d'abord les vignettes en P1, puis P2, etc...
 - Une fois le capping atteint de la bannière en P1, ils verront la P2. Quand le capping de la bannière P2 sera atteint, ils verront la prochaine, etc.
 - □ La vignette « DEFAUT » est pérenne et changera régulièrement. Elle n'a pas de capping défini. Elle est vue également par défaut par tous les internautes ayant refusé tous les cookies ou ayant un 'ad-block' qui empêche l'autopromo de fonctionner.

RAPPEL

- Chaque bannière a un capping défini :
 - □ Capping de clics. Exemple : si le capping de clics est défini sur 2 et que l'internaute a cliqué 2 fois la bannière, on estime que l'information est acquise de son côté. Nous pouvons alors l'effacer et passer à une autre information qui pourrait l'intéresser. Ceci dans le but d'éviter la répétition d'information, pour que l'internaute retrouve des informations utiles lors de son retour sur le portail. (N'est pas encore utilisable)
 - □ **Capping de vues.** Exemple : si le capping de vues est défini sur 5 et que l'internaute a vu la bannière 5 fois sans cliquer dessus, l'information disparaitrait. Une nouvelle bannière apparaitra alors à sa prochaine venue sur le site. Ceci car nous estime que l'information a été vue 5 fois et non cliquée, donc que l'internaute n'est pas intéressé par cette offre. L'information est alors changée pour que l'internaute retrouve une information utile lors de son retour sur le portail.
- **Définition du Capping :** un capping est utilisé pour limiter le nombre d'affichage d'un même élément visuel pour un même individu. Un capping de 3 signifie que l'élément considéré ne s'affichera que 3 fois lors d'une visite ou session sur un site web.